AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 25-7-75 071596

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative – 67084 STRASBOURG CEDEX

Tél. : (88) 36.24.87

ABONNEMENT ANNUEL 50 F

Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 61 — 25 juillet 1975

VIGNE

TORDEUSES DE LA GRAPPE (Cochylis - Eudémis)

Les captures en pièges alimentaires et en pièges sexuels sont devenues importantes à partir du 15 juillet. Le premier maximum du vol est à peu près identique dans l'ensemble des postes de contrôle de la station. Il se situe dans la période du 16 au 17 juillet pour la cochylis et dans la période du 20 au 21 juillet pour l'eudémis.

Notons que les captures de cochylis au cours de ce deuxième vol sont plus importantes que ces dernières années. Le vol est particulièrement fort dans la région comprise entre RIQUEWIHR et SIGOLSHEIM.

Intervenir en toutes régions dès le début de la semaine prochaine. Ce traitement devra être terminé au plus tard le 30 juillet.

On apportera le plus grand soin à son exécution en se rappelant que les dégâts causés par les tordeuses de la deuxième génération favorisent l'installation de la pourriture grise.

OIDIUM

L'Oïdium augmente rapidement d'intensité surtout sur le feuillage. Dans les parcelles où les traitements ont été négligés, les grappes présentent de nombreux début d'infection.

Le renouvellement du traitement contre cette maladie s'impose.

Signalons que dans les vignobles compris entre DAMBACH LA VILLE et OBERNAI de graves foyers ont été observés, notamment à BLIENSCHWILLER et NOTHALTEN.

MILDIOU

Quelques nouvelles taches viennent d'être signalées dans le sud du vignoble ainsi qu'à CLEEBOURG, mais sans gravité pour l'instant. De nouvelles pluies étant à attendre, on profitera de l'intervention contre les Tordeuses de la grappe et l'Oïdium pour renouveler la protection contre le Mildiou.

Dans le vignoble du Toulois, ne pas négliger cette intervention.

Choisir de préférence un produit jouissant d'une longue rémanence.

La végétation de la vigne étant luxuriante, il serait urgent de terminer les travaux de rognage.

.../...

427

ARAIGNEES ROUGES

Les populations d'araignées rouges sont extrèmement faibles. Il n'y a donc pas lieu d'ajouter un acaricide à la bouillie.

/GRANDES CULTURES/

POMMES DE TERRE

MILDIOU

Depuis notre dernier avis de traitement, les conditions climatiques ont été assez favorables au développement de ce champignon (averses orageuses fréquentes-rosées matinales prolongées). Comme la maladie est présente dans un certain nombre de parcelles, l'évolution risque d'être rapide.

Pour les cultures d'altitude (notamment département des Vosges) et celles en retard au point de vue tubérisation, renouveler le traitement fongicide dès réception de la présente note.

Sur les autres cultures où la tubérisation est suffisamment avancée, et sur les parcelles atteintes par le mildiou, nous conseillons de procéder au défanage chimique. Dans la pratique, on estime que le défanage s'impose lorsque 10 % du feuillage est détruit par la maladie. Son utilisation permet d'enrayer les attaques de Mildiou sur tubercules et rend aussi plus facile la récolte en détruisant les mauvaises herbes.

Les matières actives suivantes ont reçu l'homologation :

Le CHLORATE DE SOUDE a une action lente, surtout sur les tiges. La destruction complète est constatée au bout de 7 à 9 jours après le traitement.
Son action est défavorisée par un temps sec avant et après le traitement. La dose à utiliser varie de 25 à 40 kg à l'hectare.

Le DIQUAT (spécialité commerciale : REGLONE) a une action très rapide. La destruction est complète 4 à 5 jours après le traitement.
C'est le produit dont l'action est la moins influencée par les conditions climatiques. La dose d'utilisation est de 0,6 kg à 1 kg de matière active à l'hectare (3 à 5 litres de REGLONE).

Le DINOSEBE ou D N B P s'emploie en association avec du fuel. Certaines spécialités sont présentées prêtes à l'emploi (DINOFANE, SUPERFANOX...). La vitesse d'action du dinosèbe est comparable à celle du chlorate. Elle est nettement améliorée par temps chaud et sec. La dose d'utilisation est de 2 à 3 kg de dinosèbe à l'hectare, plus 25 l de fuel (sauf pour les spécialités prêtes à l'emploi).

Le D N O C huileux (spécialité commerciale : TRIFANEX) a une action très rapide comparable à celle du Diquat, favorisée par un temps chaud et sec.
Dose d'emploi : 4 à 6,5 kg de matière active à l'hectare (30 à 50 l de Trifanex).

Réalisation du traitement :

Le chlorate de soude, plus efficace lorsqu'il est employé sur feuillage humide, sera pulvérisé dans la soirée ou le matin, afin de profiter de la rosée.

Les colorants nitrés (D N O C ou Dinosèbe) doivent être utilisés sur feuillage sec et par temps chaud. Leur efficacité est insuffisante si la température est inférieure à 15 ° au moment du traitement.

.../...

Certains producteurs préfèrent, en conditions difficiles, faire deux traitements successifs, soit par exemple, un traitement à demi-dose avec un colorant nitré (D N O C ou dinosèbe), suivi 4 à 5 jours plus tard d'un traitement à demi-dose au chlorate de soude. Cette pratique donne généralement de bons résultats.

Les produits utilisés (à l'exception du diquat) agissant par contact, il importe que toutes les parties du feuillage et notamment les tiges soient touchées. On y parvient en utilisant au minimum 1 000 l d'eau à l'hectare, à des pressions de l'ordre de 7 à 10 kg. Le non respect de ces conditions explique très souvent les échecs constatés lors d'intervention sur des cultures en pleine végétation ou à fort développement de fanes. Il est conseillé de ne pas trop retarder la récolte après le défanage chimique.

DORYPHORE

Surveiller les cultures et intervenir si nécessaire (présence de larves ayant la grosseur d'un grain de blé) en traitement mixte (en ajoutant un insecticide approprié à la bouillie anti-mildiou).

BETTERAVES INDUSTRIELLES

CERCOSPORIOSE

Cette maladie a peu évolué ces derniers temps. Les taches sont peu nombreuses et restent très localisées. Attendre un nouvel avis pour intervenir.

HOUBLON

PUCERONS

Dans certaines houblonnières, on note une très forte recrudescence des pucerons, surtout aux extrémités des lianes. Surveiller les cultures et s'il y a lieu, traiter, en veillant à bien mouiller l'ensemble de la végétation. (apporter environs 1 l de bouillie par pied).

Pour éviter des phénomènes d'accoutumance, alterner les matières actives d'un traitement à l'autre.

/ARBRES FRUITIERS A NOYAU/

MIRABELLIER-QUETSCHIER

CARPOCAPSE DES PRUNES

Dans les rares vergers où l'on espère une récolte, la lutte contre le carpocapse des prunes ne doit pas être relachée.

Traiter avant le 1er août dans les vergers implantés en plaine d'Alsace.

En Lorraine et dans les vergers d'altitude, traiter entre le 5 et 7 août.

Utiliser azinphos à 40 g de matière active par hl ou phosalone à 60 g de matière active par hl.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :
C. GACHON
J. GENNATAS
C. JANUS

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "ALSACE & LORRAINE"
J. HARRANGER

428